



Situation critique et alerte de sécurité

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur interrégional

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Objet : Situation critique et alerte de sécurité au Centre pénitentiaire Sud Francilien (Réau)

Monsieur le Directeur interrégional,

Le syndicat FO Justice du Centre pénitentiaire Sud Francilien – Réau s'adresse aujourd'hui directement à vous afin de vous alerter solennellement sur la situation particulièrement préoccupante que traverse notre établissement depuis maintenant de trop nombreux mois.

Les alertes se succèdent. Les difficultés s'accumulent. Et sur le terrain, les personnels ne constatent toujours pas d'amélioration à la hauteur de la situation.

Notre établissement doit notamment faire face à une augmentation préoccupante des agressions, à des difficultés récurrentes concernant l'application effective de l'anonymat des personnels lors des dépôts de plainte, ainsi qu'à une multiplication des incivilités.

À cela s'ajoute une problématique sécuritaire majeure : le Centre pénitentiaire Sud Francilien est devenu une véritable zone de survol pour les drones.

FO Justice tient naturellement à saluer le travail mené par les forces de l'ordre et les différents services engagés dans la lutte contre ce phénomène. Pour autant, les derniers événements constatés aux abords de l'établissement — interpellations, comportements dangereux, rodéos sauvages et autres incidents — démontrent que la sécurisation périphérique du site demeure insuffisante au regard des risques encourus.

Nous ne méconnaissons pas les investissements déjà consentis. Mais lorsqu'il s'agit de protéger les personnels, aucune logique budgétaire ne peut prendre le pas sur la sécurité des femmes et des hommes qui font fonctionner cet établissement quotidiennement.

FO Justice constate également que beaucoup d'énergie et de communication sont aujourd'hui concentrées autour de l'ouverture et du fonctionnement du QLCO. Pourtant, derrière l'affichage, les difficultés opérationnelles demeurent.

À titre d'exemple, les familles des personnes détenues affectées au QLCO peuvent se retrouver en contact avec les autres familles fréquentant l'établissement, avec les risques d'échanges, de rapprochements ou de transmissions d'informations que cette organisation peut générer.

LETTRE OUVERTE

Pendant ce temps, les difficultés du reste du CP Sud Francilien continuent de s'accumuler, et cela concerne tous les personnels, quels que soient leur corps, leur fonction ou leur grade.

FO Justice dénonce également depuis plusieurs mois des pratiques managériales génératrices de tensions et de souffrance au travail, des organisations de service difficilement compréhensibles pour les personnels, ainsi que des dysfonctionnements persistants en matière de rémunération : retards ou absences de versement de certaines primes d'installation, difficultés concernant les primes liées au QLCO, difficultés relatives à la majoration liée à la vie chère selon les départements d'outre-mer, et situations particulièrement graves d'agents confrontés à des anomalies de versement de leur rémunération pour des motifs présentés comme techniques.

Cette liste est malheureusement loin d'être exhaustive. FO Justice rappelle également que la situation de la psychologue du travail, déjà signalée, demeure à ce jour sans réponse satisfaisante ni traitement à la hauteur des difficultés rencontrées.

FO Justice Réau a multiplié les signalements, interventions, communiqués et alertes. Le constat est désormais particulièrement amer : les personnels ne constatent aucune amélioration structurelle suffisante et ont au contraire le sentiment que la situation continue de se dégrader.

Nous ne pouvons plus nous satisfaire de réponses générales laissant entendre que les mêmes difficultés existeraient ailleurs. Nous vous parlons aujourd'hui de Réau. Et à Réau, les personnels considèrent avoir atteint un seuil critique.

Le passé a déjà démontré leur capacité à se mobiliser, notamment à travers des mouvements initiés par FO Justice Réau. Il serait irresponsable d'attendre une nouvelle crise, une nouvelle agression grave ou un nouvel événement majeur pour enfin mesurer l'ampleur du malaise.

Les communiqués et alertes successives n'ayant manifestement pas permis d'obtenir les réponses attendues, FO Justice Réau vous adresse aujourd'hui publiquement cette interpellation.

Les démarches de labellisation, les opérations de communication et les éléments institutionnels présentant une situation maîtrisée ne doivent pas occulter la réalité quotidienne vécue par les personnels. La vitrine ne peut pas devenir plus importante que ceux qui font fonctionner l'établissement.

FO Justice Réau attend désormais de la Direction interrégionale des réponses précises, des engagements identifiés et surtout des mesures concrètes concernant la sécurisation de l'établissement et de ses abords, la lutte contre les drones, la protection fonctionnelle et l'accompagnement juridique des personnels, les difficultés liées au QLCO, les organisations de service, la situation managériale, les dysfonctionnements de rémunération et la prise en compte effective des risques psychosociaux.

Les personnels du Centre pénitentiaire Sud Francilien – Réau ont toujours répondu présents. Mais aucune administration ne peut raisonnablement leur demander de tenir indéfiniment lorsque tous les indicateurs sont au rouge.

FO Justice Réau restera pleinement mobilisé aux côtés des personnels. Monsieur le Directeur interrégional, il est désormais temps que les alertes formulées depuis des mois se traduisent par des actes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur interrégional, l'expression de notre considération respectueuse.

FO Justice – le 1er octobre 2026

Pour le syndicat FO JUSTICE
Centre Pénitentiaire Sud Francilien – Réau